BLCK

FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust

Aperçu du fonds

Symbole boursier	BLCK
CUSIP	33740T102
Bourse	TSX
Date de création	23/03/2018
Frais de gestion	0,15 %*
Ratio des frais de gestion	0,81 % [1]
Fréquence des distributions	Trimestrielle
Indice de référence	Indice S&P 500 dollars canadiens
Valeur liquidative totale	2 118 285 $

Caractéristiques du portefeuille du fonds sous-jacent

Capitalisation boursière maximale	7 390 954 $
Capitalisation boursière médiane	189 277 $
Capitalisation boursière minimale	8 297 $
Cours/revenu	16,12
Cours/valeur comptable	2,10
Cours/flux de trésorerie	11,60
Cours/ventes	2,07
Taux des distributions	0,68 %[2]

Principales expositions géographiques du fonds sous-jacent	% de la valeur liquidative*
États Unis	41,65 %
Chine	9,88 %
Allemagne	7,76 %
Inde	5,54 %
Royaume-Uni	4,69 %
Japon	4,40 %
France	2,67 %
Suisse	2,60 %
Espagne	2,53 %
Hong Kong	2,49 %

Objectif de placement

Le FNB First Trust vise à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice axé sur l'innovation en matière de transactions et de processus. À l'heure actuelle, le FNB First Trust vise à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Indxx Blockchain Index, déduction faite des frais. Le FNB First Trust obtiendra une exposition à l'indice grâce à son placement dans le First Trust Indxx Innovative Transaction & Process ETF (le « fonds sous jacent »), FNB indiciel négocié à une bourse de valeurs des États-Unis, qui reproduit intégralement ou essentiellement le rendement de l'indice.

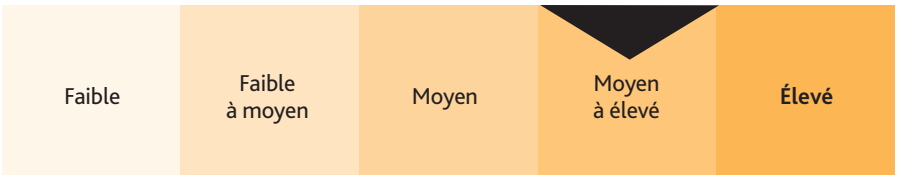
Caractéristiques principales

Le fonds procure une façon simple d'obtenir une exposition à des sociétés inscrites en bourse qui investissent, de façon active, des ressources dans des produits ou des services ayant recours à la technologie des chaînes de blocs, jumelée aux principales qualités d'un FNB, comme la transparence, la liquidité et la diversification.

- **De plus en plus de secteurs d'activité et d'institutions visent à intégrer la technologie des chaînes de blocs à leurs activités quotidiennes et pourraient tirer avantage d'une adoption rapide de la technologie des chaînes de blocs.**
- **Alors que les entreprises continuent d'examiner de nouvelles façons d'exploiter les avantages que pourrait procurer cette nouvelle technologie, nous sommes d'avis que de fortes occasions de croissance pourraient émerger.**

Niveau de risque

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada a établi que la volatilité de ce FNB est **moyen et élevé**, selon la fluctuation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il ne s'agit pas d'une indication du niveau de volatilité du FNB dans le futur. Le niveau peut changer au fil du temps. Un FNB assorti d'un niveau de risque faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique sur les facteurs de risque dans le prospectus du FNB.

Rendement annualisé	1 mois	3 mois	6 mois	année en cours	1-ans	3-ans	5-ans	10-ans	Depuis la création
NAV	1,42 %	1,91 %	12,14 %	14,71 %	26,36 %	23,50 %	13,06 %	-	13,01 %

[1] États financiers annuels audités et rapport de la direction sur le rendement du fonds en date du 31 décembre 2025

[2] Le taux de distribution est calculé en divisant la plus récente distribution annualisée versée ou déclarée par la valeur de l'actif net. Les taux de distribution peuvent varier. Le montant de la distribution peut comprendre un remboursement de capital à l'occasion.

* Les frais de gestion du FNB First Trust couvriront également les frais de gestion du fonds sous-jacent (FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust)

First Trust Canada

BLCK

FUND PROFILE | au 31/08/2026

FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust

Le FNB First Trust obtiendra une exposition à l'indice grâce à son placement dans le fonds sous jacent, FNB indiciel négocié à une bourse de valeurs des États-Unis qui reproduit intégralement ou essentiellement le rendement de l'indice.

Pondérations sectorielles du fonds sous-jacent	% de la valeur liquidative*
Finances	43,10 %
Technologie de l'information	28,59 %
Biens de consommation discrétionnaires	8,30 %
Services de communication	8,06 %
Produits industriels	5,45 %
Services publics	1,79 %
Matières premières	1,65 %
Biens de consommation essentiels	1,08 %
Soins de santé	0,80 %
Énergie	0,70 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,51 %

Principaux placements du fonds sous-jacent	% de la valeur liquidative
Advanced Micro Devices, Inc.	2,85 %
Micron Technology, Inc.	2,83 %
Intel Corporation	2,37 %
Samsung Electronics Co., Ltd.	1,79 %
Infineon Technologies AG	1,69 %
Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc. (ADR)	1,65 %
Morgan Stanley	1,65 %
Salesforce, Inc.	1,55 %
Microsoft Corporation	1,51 %
Amazon.com, Inc.	1,48 %

** Le pourcentage de la valeur de l'actif net peut être différent de 100 %*

Méthodologie de l'indice Indxx Blockchain Index

UNIVERS : Indxx établit d'abord son univers de titres de sociétés admissibles au sein de pays de marchés développés ou de marchés émergents. Pour pouvoir faire partie de l'indice, une action doit afficher des antécédents d'opérations d'au moins six mois ou doit se négocier depuis au moins trois mois avant le rééquilibrage ou la reconstitution de l'indice.

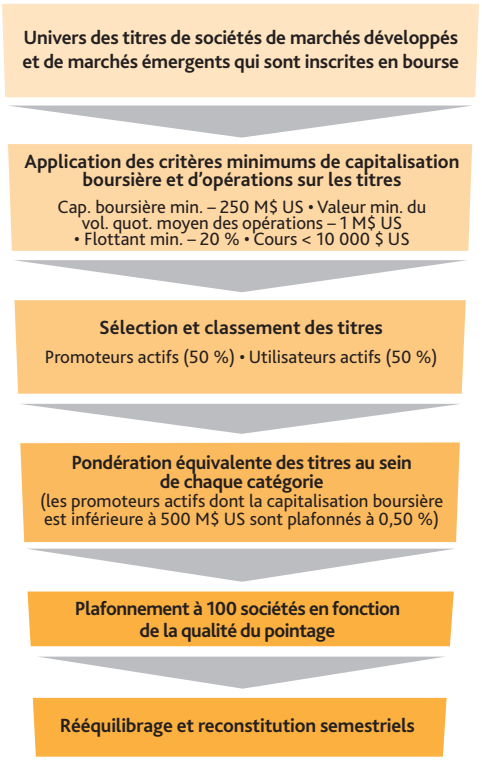
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ : Chaque société doit afficher une capitalisation boursière minimale de 250 millions de dollars américains, un volume quotidien moyen sur trois mois des opérations sur ses titres d'une valeur d'au moins 1 million de dollars américains, un flottant minimum de 20 % et un cours de moins de 10 000 $ US.

CLASSEMENT DES TITRES : Tous les titres admissibles sont analysés par Indxx et sont classés selon trois catégories fondées sur leur exposition à la technologie des chaînes de blocs.

- **Promoteurs actifs** – Sociétés qui s'adonnent au développement actif de produits ou de systèmes fondés sur la technologie des chaînes de blocs pour leur propre utilisation et aux fins de vente et de soutien auprès d'autres sociétés, sociétés qui sont des fournisseurs de services directs liés à la technologie des chaînes de blocs ou sociétés dont le modèle d'affaires se fonde sur la livraison de produits ou de services ayant recours à la technologie des chaînes de blocs. Les sociétés figurant dans cette catégorie obtiennent un pointage de 1.
- **Utilisateurs actifs** – Sociétés qui ont recours à la technologie des chaînes de blocs dont un promoteur actif fait généralement la promotion et qui font la mise à l'essai d'au moins un usage de la technologie des chaînes de blocs. Les sociétés figurant dans cette catégorie obtiennent un pointage de 2.
- **Explorateurs actifs** – Sociétés qui se sont affichées publiquement comme étant actif dans l'étude des possibilités d'intégration de la technologie des chaînes de blocs à leurs activités et qui ont affiché sur leur site Web un communiqué ou un article indiquant qu'elles ont commencé à s'intéresser à la technologie des chaînes de blocs. Ces sociétés n'ont pas encore un usage de la technologie des chaînes de blocs ni ne l'ont encore mise à l'essai et ne l'intègrent pas encore directement à leurs activités. Les sociétés figurant dans cette catégorie obtiennent un pointage de 3.

SÉLECTION ET PONDÉRATION DES TITRES : Les actions des sociétés ayant obtenu un pointage de 3 ne sont pas admissibles à l'indice. Les actions des sociétés ayant obtenu un pointage de 1 ou de 2 sont sélectionnées et pondérées à raison de 50 % pour les promoteurs actifs et de 50 % pour les utilisateurs actifs. Les actions des sociétés sélectionnées sont pondérées de façon équivalente au sein de chaque catégorie. La pondération sera plafonnée à 0,50 % pour les éléments constituants de la catégorie des promoteurs actifs dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions de dollars américains et dont le volume quotidien moyen des opérations sur leurs titres sur 20 jours et sur trois mois est d'une valeur inférieure à 3 millions de dollars américains. L'indice est plafonné aux titres de 100 sociétés. Si les titres de plus de 100 sociétés sont admissibles à l'indice, les éléments constituants de celui-ci seront déterminés en fonction de l'exposition à la technologie des chaînes de blocs ayant l'impact le plus important sur les activités respectives de ces sociétés. Au moyen d'une méthodologie à aspects multiples, chaque société obtiendra un pointage en fonction de ses activités, de ses placements, de sa capitalisation boursière, de ses liquidités et d'autres facteurs. Les 100 sociétés affichant les pointages totaux les plus élevés sont sélectionnées.

RÉÉQUILIBRAGE ET RECONSTITUTION : L'indice est rééquilibré et reconstitué deux fois par année.



À propos de First Trust

First Trust Canada est le fiduciaire, le gestionnaire et le promoteur du fonds. First Trust Canada et ses sociétés affiliées, First Trust Advisors LP («FTA»), le conseiller en valeurs du fonds, un gestionnaire de portefeuille inscrit auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et un conseiller en placement inscrit auprès de la US Securities Exchange Commission et de First Trust Portfolios LP ("FTP"), courtier inscrit auprès de la FINRA, sont des sociétés privées qui fournissent divers services de placement. FTA total de son actif sous surveillance ou sous gestion d'environ 378,66 $ milliards de dollars américains.

Un placement dans un FNB peut donner lieu à des courtages, des frais de gestion et d'autres frais.. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement dans ceux-ci. Les taux de rendement indiqués constituent les antécédents de rendements totaux composés annuels, lesquels comprennent la fluctuation de la valeur des parts et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des frais de placement, des autres frais facultatifs et des taxes et impôts payables par le porteur de parts qui donnent lieu à une réduction du rendement. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et le rendement passé pourrait ne pas se reproduire.

First Trust Canada